

Les classes d'eau

2022/ 2023

Organiser une classe d'eau :

Pour information à toute l'équipe pédagogique...

Vous souhaitez organiser une ou plusieurs « classes d'eau » dans votre établissement et vous êtes adhérent OCCE 78, votre relais-classe d'eau est l'OCCE 78 !



Pour en savoir plus : OCCE78.net/Classes d'eau

Réunion d'information : **mercredi 21 septembre 2022**

À 10h—siège de l'OCCE 78— Montigny le Bretonneux

(ou selon d'autres modalités à définir selon un éventuel protocole sanitaire...)

La constitution d'un dossier Classe d'eau est complexe, pour vous et pour nous... pour vous aider au mieux et répondre à toutes vos questions, **la présence d'au moins un représentant par établissement concerné est indispensable!** Même s'il y a eu des classes d'eau dans l'établissement les années précédentes...

(pour organiser au mieux cette réunion, merci de vous inscrire en cliquant sur le dessin ci-contre)

Ordre du jour: présentation du dispositif, modalités administratives, le calendrier, ce qu'il est possible de faire, de ne pas faire...



RAPPEL :

- la subvention est de 700 euros par classe.
- Tous les dossiers devront être adressés à l'OCCE 78

AVANT le vendredi 7 novembre 2022!

Office Central de la Coopération à l'École des Yvelines

Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

2, allée des boutons d'or - 78180 MONTIGY-LE-BRETONNEUX